Bulletin Marchés Gourmands 2026 en Lomagne (82)

A retourner avant le 09/05/26

3 rue Pierre de Fermat 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE
Tél : 05 63 64 51 89 / 07 81 81 97 62 / vistalomagne@gmail.com

Vis ta Lomagne
Commerçants & artisans

Nom Prénom et/ou Société : .....
Activité / stand : .....
Electricité : ..... **Watt /** ..... **Volt / Type d'appareil :** .....
Adresse : .....
CP : ..... **Ville :** .....
Tél Portable : ..... **Mail :** .....
N° RC ou RM : ..... **Code APE / SIRET :**.....

INSCRIPTION SOUS LA HALLE UNIQUEMENT : Remplissez et cochez les cases correspondantes à vos choix

CHOIX	RESTAURATION (Plats cuisinés chaud/froid, Sandwichs)	BOISSONS / PAIN / DESSERTS (Vin, alcool, desserts, glaces, boissons, alimentation diverse)	DATE ET LIEUX (Cochez les marchés choisis)
□ Module 4 ML	33€ ttc x .....marché(s) Soit = ...€TTC	22€ttc x ..... marché(s) Soit = ...€TTC	□ Beaumont : 02/07/26 □ Lavit : 09/07/26 □ Beaumont : 23/07/26 □ Beaumont : 06/08/26 □ Lavit : 20/08/26
□ Module 6 ML	39€ ttc x ..... marché(s) Soit = ...€TTC	28€ttc x ..... marché(s) Soit = ...€TTC	
□ Module 8 ML	44€ ttc x ..... marché(s) Soit = ...€TTC	33€ttc x ..... marché(s) Soit = ...€TTC	

INSCRIPTION A L'EXTERIEUR DE LA HALLE : Remplissez et Cochez les cases correspondantes à vos choix

CHOIX	AMBULANTS (Hors restauration et alimentation)	STANDS ATTRACTIONS (Manèges, gonflables, trampoline, Pêche aux canards ...)	DATE ET LIEUX (Cochez les marchés choisis)
□ Jusqu'à 4 ML Précisez :	10€ ttc x .....marché(s) Soit = ...€TTC	15€ ttc x .....marché(s) Soit = ...€TTC	□ Beaumont : 02/07/26 □ Lavit : 09/07/26 □ Beaumont : 23/07/26 □ Beaumont : 06/08/26 □ Lavit : 20/08/26
□ Jusqu'à 8 ML Précisez :	15€ ttc x .....marché(s) Soit = ...€TTC	20€ ttc x .....marché(s) Soit = ...€TTC	
□ Jusqu'à 12 ML Précisez :	20€ ttc x .....marché(s) Soit = ...€TTC	25€ ttc x .....marché(s) Soit = ...€TTC	

Règlement :

- Les dossiers de candidature doivent être transmis complets (signé, accompagné de l'attestation d'assurance et attestation formation HACCP) pour étude par l'organisateur.
- **Les emplacements en restauration seront attribués par l'organisateur qui sélectionne en fonction du nombre de places (limitées), de l'activité et de la diversité. Vous serez informés au plus tard le 23 mai si vous avez été retenu.**
- Après sélection, les exposants retenus devront confirmer leur participation par le règlement de leur emplacement, à effectuer par virement bancaire dans un délai de 72 heures suivant la validation du dossier. À réception du paiement, une facture sera éditée.
- À défaut de règlement dans ce délai, l'emplacement sera proposé à un autre exposant.
- Des modalités particulières de règlement pourront être accordées à titre exceptionnel, avec l'accord préalable de l'organisateur.
- Toute annulation intervenant après validation de l'inscription ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf cas de force majeure.
- Installations : à partir de 16h pour la restauration et 18h pour les ambulants.
- Les véhicules seront stationnés hors du marché.